

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le 5/12/1985

MINISTRE DE LA JEUNESSE

ET DU MOUVEMENT COOPERATIF

B.P. 1044 - KIGALI

Monsieur le Président du Comité
d'Organisation d'Exposition Nationale
des Produits Artisanaux
K I G A L I

Monsieur le Président,

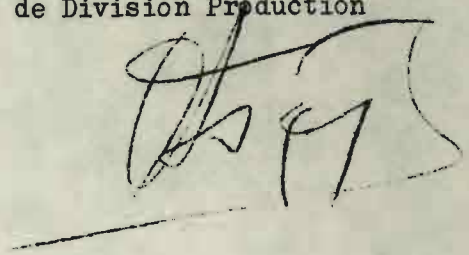
J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, le procès-verbal de la réunion des Membres du Sous-Comité Gestion qui s'est tenue au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif en date du 4 Décembre 1985.

Je proposerais que des recommandations formulées dans ce procès-verbal soient approuvées pour nous permettre de remplir nos tâches le plus rapidement possible.

Le Président du Sous-Comité de Gestion
RUSANGANWA Augustin
Chef de Division Production

C.P.I.à:

- Monsieur les Membres du Comité
d'Organisation
- Monsieur les Membres du S/Comité
de Gestion



Compte-rendu de la 2e Réunion du Sous-Comité
de Gestion créé au sein du Comité d'Organisation d'Exposition
Nationale des Produits Artisanaux du 23 au 28/12/1985.

=====

La réunion qui s'est tenue le 4 décembre 1985 à 7h30' au Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif avait été programmée pour le 28/11/1985 lors de la 1ère réunion des Membres du Sous Comité de Gestion du 21 novembre 1985 qui a eu lieu au même département.

Etaient Présents à cette réunion :

- 1) Mr. RUSANGANWA Augustin : Chef de Division Production au MIJEUCOOP, Président du Sous Comité de Gestion.
- 2) Mr. GAKWAYA Augustin : Chef de Division Exportation au MINIMART
- 3) Mr. SEBYOBO Ildephonse : Agent de la C.C.I.R., Représentant de Mr. NTONDO Appolinaire, Membre.
- 4) Mr. SEKAMANA Théophile, Agent du MINIFINECO, Membre
- 5) Mr. SEKIMONYO Chrysanthe, Chef de Bureau Comptoirs au MINIMART, Membre.

Etaient empêchés :

- 1) Mr. NYILIMANA Jean Baptiste, Agent du MINIFINECO, Membre
- 2) Mr. SENYONI Félicien, Chef de Division Exportation au MINIFINECO, Membre.
- 3) Mr. NTONDO Appolinaire, Agent de la C.C.I.R., Membre.

En ouvrant la réunion, le Président a informé les participants que comme l'on s'était convenus lors de la précédente réunion, l'on allait examiner ensemble les points suivants :

- 1) Le devis estimatif présenté par chacun des membres du Sous Comité de Gestion, c'est à dire voir le prix des articles prioritaires retenus par le Comité d'organisation d'exposition.
- 2) Proposer un calendrier du programme d'action.
- 3) Voir le système de Gestion des Fonds prévus pour l'exposition-vente.
- 4) Et puis Divers.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, un Participant a rapporté une information donnée par le Président du Comité d'Organisation selon laquelle pour le MINIFINECO il lui reste encore une enveloppe financière de 800.000 FRW sur l'Article Faire et Exposition. Il a poursuivi en signalant que le Président du Comité d'Organisation a demandé que des bons de commande du matériel nécessaire et des factures y relatifs soient transmis au MINIFINECO dans les meilleurs délais c'est-à-dire avant le 7/12/1985 date de clôture au niveau de ce département.

Après cette brève information, il était donc question d'évaluer les besoins retenus lors de deux précédentes réunions (celle des Membres du Comité d'Organisation, et celle du Membre du Sous Comité de Gestion) tout en tenant compte aussi de l'enveloppe disponible de 100.000 FRW accordée par le MIJEUCOOP.

I. Devis estimatif des besoins

Tel qu'on s'était répartie les tâches (cfr P.V. réunion précédente) l'on a entendu ce que les membres du S/Comité de Gestion ou leurs représentants ont arrêté comme plans d'action.

1) Mr. SEKAMANA Théophile : Représentant du MINIFINECO. En prenant la parole; il a d'abord communiqué aux participants qu'en ce qui le concerne (location des salles et installation d'un téléphone), il a préparé un projet de lettre aux services concernés et qu'en dehors de ça le devis y relatif a été établi de la manière suivante en se basant sur les données des Expositions Nationales antérieures:

a) Préparation des salles du 21 au 23/12/1985 (3 jours)

- La grande salle sera louée au prix de 5.000 FRW par jour :

5.000 FRW X 3 = 15.000 FRW

- 15 salles de classes : à 5.000 FRW X 3 X 15 = 22.500 FRW

- Location Espace vert à raison de 1.000 FRW par jour :

1.000 X 3 = 3.000 FRW

b) Exposition du 23 au 28/12/1985 : 6 jours)

- Pour la Grande Salle : 10.000 X 6 = 60.000 FRW

- 15 Salles de classes : 15 X 6 X 1.000 = 90.000 FRW

- Espace vert : 2.000 X 6 = 12.000 FRW

c) Installation et Communication téléphonique

Selon le Devis établi par le MINITRANSCO, Mr. SEKAMANA a informé les participants, que le montant à débloquer pour cet article reviendra à 18.500 FRW, soit au total : 221.000 FRW.

2) Mr. GAKWAYA Augustin, Représentant du MINIMART

En collaboration avec Mr NTONDO Appolinaire de la C.C.I.R. devait s'occuper des panneaux publicitaires, Banderole, ruban symbolique, de la réception à la clôture, des macarons, livre d'or, impression et distribution des cartes d'invitation.

Pour toutes ces tâches, les devis ont été établis comme suit :

- Livre d'or : 9.000 FRW
- 1.000 macarons X 6 = 6.000 FRW
- 700 cartes d'invitation à 12 FRW la pièce : 12 X 700=8.400FRW
- Banderole : 7 m au prix unitaire de 400 FRW :
400 X 7 = 2.800 FRW
- Artiste : Ecritures en Kinyarwanda et en Français : 75 lettres au
prix unitaire de 45 FRW : 75 X 45 X 2 = 6.750 FRW
- Pancartes portant des inscriptions : 20.000 FRW
- Panneaux publicitaires portant des inscriptions : (Montant non
encore déterminé)
- Fardes : 600 FRW
- Ruban symbolique (montant non encore prévu)
- Réception : Sur ce point il a posé d'abord la question de savoir
quelles personnalités faudra-t-il inviter. Ensuite les partici-
pants eux aussi se sont posés la question de connaître le lieu où
serait organisée la réception. D'aucuns proposaient qu'elle pouvait
avoir lieu au Café Impala, pour d'autres à l'Hôtel du 5 Juillet,
pour d'autres encore au Lycée Notre Dame de Cîteaux. Les partici-
pants ont finalement été unanimes que la réception serait organi-
sée au lieu même de l'Exposition et qu'il serait prévue une salle
où seraient abrités les invités de marque si celle-ci devait avoir
lieu au moment pluvieux. Cette proposition doit être approuvée
lors de la prochaine réunion des Membres du Comité d'Organisation
d'Exposition-Vente. Pour les frais afférents à la réception; il a
été d'abord prévu 800 personnes dont la consommation de chacune a
été évaluée à une bouteille et demie de Primus c'est-à-dire 90
casiers de primus qu'on pourrait acheter à raison de 996 FRW par
casier soit 89.640 FRW. Par ailleurs, l'on a estimé à 30 le nombre
de casiers de Fanta à consommer ainsi qu'à 200 poulets au prix
unitaire de 500 FRW : soit au total 115.120 FRW à débloquer.

3) Mr SEKIMONYO Chrysanthe : Représentant du MINIMART

En ce qui le concerne, il a été jugé nécessaire de dis-
poser lors de l'Exposition de 6 Albums au prix unitaire de 3.000 FRW
soit 18.000 FRW.

Après l'exposition-vente, ces 6 Albums contenant les photos en couleur seront répartis aux départements intéressés de la manière suivante :

- 1 Album pour la Présidence de la République
- 1 Album pour le MINIMART
- 1 Album pour le MIJEUCOOP
- 1 Album pour le MINIFINECO
- 1 Album pour le MINIJUST
- 1 Album pour la C.C.I.R.

- La Photographie :

A ce sujet, il s'est avéré nécessaire de faire le nombre de pauses autant qu'il y a d'Exposants. Comme leur nombre a été évalué à 125, on a arrondi à 150. C'est-à-dire que le nombre de photos reviendra à $150 \times 6 = 900$ au prix unitaire de 150.

Le coût = $150 \text{ F} \times 900 \text{ photos} = 135.000 \text{ FRW}$
photo

- Impression des certificats

Mr. SEKIMONYO Chrysanthe a signalé déjà que le modèle a été fait et approuvé par le Président du Comité d'Organisation d'Exposition-vente : par ailleurs il a signalé qu'un devis établi par l'Imprimerie Nationale portait un montant de 8.840 FRW au prix unitaire de 52 pour 170 Exposants en arrondissant.

Les Participants ont proposé que ce montant soit majoré compte tenu du fait que le nombre d'Exposants pourrait être élevé étant donné qu'il y aura des groupements déjà inscrits que représenteront les Encadreurs préfectoraux de la Jeunesse et des Coopératives et que n'arriveront pas à Kigali lors de l'Exposition-Vente.

Ainsi le coût de 200 certificats de participation reviendra à :

$200 \text{ F} \times 52 \text{ certificats} = 10.400 \text{ FRW}$ au lieu de 8.840 FRW. Le montant certificat

total à débloquent pour ces dernières dépenses prévues par Mr. SEKIMONYO Chrysanthe revient donc à 163.000 FRW.

En revoyant les devis estimatifs des besoins établis par les participants, il a été ainsi constaté que le total général est de 642.710 FRW.

4) Mr. RUSANGANWA Augustin

Compte du fait qu'il faut presser les bons de commande et des factures et compte tenu du fait que certains articles n'exigent pas de factures : il a été proposé par ce dernier en tant que

Président du Sous Comité de Gestion d'utiliser les 100.000 FRW disponibles (liquidités) à financer certaines opérations en dehors des imprévues dont il était chargé d'assurer. Ce souhait a rencontré l'approbation de tous les Participants.

Ainsi : - la Banderole

- les Panneaux publicitaires
- l'Artiste
- les Pancartes
- le Ruban symbolique seront achetés sur le budget du MIJEUCOOP.

Pour tous les autres postes, il sera établi des bons de commande à charge du MINIFINECO tels que : Location des Salles, Réception, Achat des Albums, Photographie, Certificats de participation, et cartes d'invitation etc ... car jusqu'à cette date du 14 décembre 1985, aucune réaction de la part de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Rwanda n'avait été enregistrée concernant sa contribution financière.

Du reste sur ce point, le représentant de la C.C.I.R. a informé les participants que la C.C.I.R. ne s'était pas encore décidé en attendant la réaction officielle du MINIFINECO.

II. Calendrier du Programme

Vu le temps qui reste pour l'exposition-vente, le Président de la réunion a demandé au rapporteur de cette réunion que les manuscrits lui soient remis le même jour pour retoucher le texte et le faire dactylographier. Ainsi tous les participants se sont convenus que les propositions faites lors de cette réunion soient communiquées le plus tôt possible au Président du Comité d'Organisation qui pourra les approuver lors de la prochaine réunion prévue le 6/12/1985.

Chaque membre du S/Comité de Gestion pourrait donc s'acquitter de sa tâche dès le 7/12/1985. Ainsi il a été proposé que les services concernés du MINIFINECO soient sensibilisés d'avance pour faciliter la tâche aux Organismes d'Exposition.

III. Le Système de Gestion

Pour permettre la bonne exécution du budget, chaque membre concerné suivra le principe d'hierarchie.

Ainsi pour toute commande de matériel, il faudra passer par le Président du S/Comité de Gestion qui à son tour devra passer par le Président du Comité d'Organisation d'Exposition-Vente pour approbation. Il revient cependant au Comité d'Organisation d'accepter ou de rejeter cette proposition en date du 06/12/1985.

IV. Divers

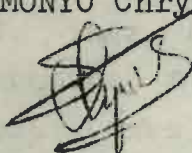
En marge des points inscrits à l'ordre du jour, les participants se sont plaints de la non disponibilité des Membres du S/Comité de Gestion qui ont été désignés. Pour permettre la réussite de cet événement, les participants ont recommandé que la présence et la ponctualité d'un membre de la S/Commission à une réunion programmée sont obligatoirement de rigueur.

La réunion à clos ses travaux à 10h40'

Fait à Kigali, le 4/12/1985

Le Rapporteur

SEKIMONYO Chrysante.-



Le Président de la Réunion

RUSANGANWA Augustin.-

